

## Quand Alexandre de Juniac, PDG d'Air France-KLM, remet en cause l'interdiction du travail des enfants !

Denis  
Quillard

23 mars  
2015



C'est [une vidéo assez hallucinante](#) que vient de dénicher Mediapart. On y voit Alexandre de Juniac se prononcer, lors des rencontres patronales de Royaumont les 6 et 7 décembre 2014, sur les acquis sociaux. Sans vergogne, le PDG d'Air France – KLM s'en prend aux 35 heures, à l'âge de la retraite, et semble même remettre en question l'interdiction du travail des enfants. Une intervention d'un mépris crasse dont le timing laisse songeur, alors que la compagnie traverse une crise profonde.

En demandant à de Juniac de prendre la parole sur le thème « les acquis sociaux face aux enjeux mondiaux », les organisateurs de cette petite surbourn patronale à laquelle assistait le président du Medef Pierre Gattaz n'ont pas fait les choses au hasard. Probable qu'ils se doutaient qu'ils auraient affaire à un bon client, il qu'il y aurait même moyen de rire un peu. Pari gagné.

Pendant plus de 20 minutes, de Juniac régale son auditoire. La mine gourmande, le numéro 1 du groupe aérien semble oublier l'existence des caméras, et enchaîne les déclarations décomplexées. Les acquis sociaux ? Tout cela est « très flou ». Les 35 heures ? « La durée du temps de travail, qui paraît-il est un acquis social, qu'est-ce que cela veut dire ? ». L'âge de départ à la retraite ? « Est-ce que cela a un sens ? ».

L'œil vitreux (de Juniac est intervenu après le déjeuner), il embraye ensuite sur le sujet de l'interdiction du travail des enfants. Une interdiction dont le bien fondé semble douteux au président d'Air France – KLM : « On a d'abord interdit aux enfants de moins de huit ans de travailler, puis l'interdiction a été portée à douze ans, puis à seize. (...) Qu'est-ce que c'est qu'un enfant ? Est ce qu'il faut les faire travailler, pas travailler ? Pas sûr ».

Mais le comble est atteint lorsque de Juniac, évoquant la concurrence à laquelle sa compagnie doit faire face dans un monde globalisé, raconte une anecdote qu'il trouve manifestement croustillante : « Comme le disait mon homologue de Qatar Airways hier à propos de la grève, "M. de Juniac, chez nous, ce ne serait pas possible, on les aurait tous envoyés en prison" ». Salve d'applaudissements dans la salle. Le Qatar érigé en exemple, pays où comme le rappelle Mediapart, « les salariés émigrés, traités comme des esclaves, meurent par tombereaux sur les chantiers ».

Tout au long de ces 20 minutes, de Juniac n'en rate pas une, taxant en filigrane ses employés d'ignorants : « Je pense qu'on se trompe sur le degré de conscience de nos troupes de ce qui se passe » (à propos des « enjeux mondiaux »), et empilant les maladresses. Au sujet du plan Transform 2015, qu'il a conçu à son arrivé à la tête d'Air France en 2012 et qui portait sur 10 000 suppressions d'emplois, réductions de coûts obligent, il précise qu'il

a été au préalable expertisé : « Les meilleurs experts mondiaux sont venus, on a payé tout un tas de cabinets de consultants très cher. » Payer très cher des cabinets censés justifier les réductions de coûts drastiques pour cause de caisses vides, on admettra que c'est cocasse.

Cette vidéo « tourne énormément parmi les salariés d'Air France » selon Jean-Marc Quattrochi, délégué de l'UNAC, et expliquerait en partie le boycott par toutes les organisations syndicales de la réunion entre de Juniac et la direction d'Air France, lundi 16 mars, réunion censée lancer la discussion sur le plan Perform 2020, nouveau projet de cost-killing du PDG de la compagnie.

A force de provocations, de Juniac est parvenu à s'aliéner l'ensemble du tissu syndical de la compagnie aérienne, à l'image du SNPL, syndicat majoritaire chez les pilotes (65 % des voix) dont le président Philippe Evain regrette : « Ce dont on a besoin c'est d'un véritable capitaine d'industrie. Aujourd'hui, nous ne l'avons pas ! ». Une situation fâcheuse, alors que le dialogue social doit s'ouvrir à l'aube du lancement de Perform 2020.

Qu'à cela ne tienne, de Juniac a bon espoir d'être reconduit dans ses fonctions. Ses propos ahurissants et son recours aux licenciements plutôt qu'à un projet industriel de qualité pour sortir Air France-KLM de l'impasse n'ont pas suffi à écoeuver le comité de nomination du groupe, qui a décidé d'appuyer sa reconduction auprès du conseil d'administration, qui vient également de lui apporter son soutien. L'Etat lui-même, actionnaire à 15,9 %, semble se prononcer en faveur d'un nouveau mandat pour de Juniac. Raison invoquée : assurer la stabilité de la gouvernance du groupe en cette période de réformes. Les salariés d'Air France seront heureux d'apprendre qu'à défaut d'assurer la leur, l'Etat veille à la stabilité de l'emploi de leur patron, dont l'occupation favorite ces derniers temps semble être de les virer à tour de bras.

Denis Quillard

Voir aussi : <http://www.mediapart.fr/journal/france/160315/le-pdg-dair-france-divag...>